

LA TRADITION COMMUNE
DES « FROUSTETS » DE JAUSIERS ET DES « BONFIRES » DE LOUISIANE

Jean-Claude HIPPOLYTE-PIOLLE

La tradition des feux de Noël est issue des périodes préchrétiennes où l'on pratiquait le culte du soleil en célébrant les solstices d'été et d'hiver. La célébration du solstice d'hiver par des grands feux équivalents aux feux de la Saint-Jean a pratiquement disparu en France. Elle ne survit qu'en Corse, dans le Bazadais (Gironde), et dans les hameaux de Jausiers. En 2010, la tradition du Bazadais a été répertoriée à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel suivant la Convention de l'Unesco.

A Jausiers, cette tradition consiste à allumer, le soir de la veille de Noël à minuit, de grands bûchers que l'on appelle « froustets » ou « fourestets ». Ces termes, comme le terme « fourest » (hameau éloigné de la ville), dérivent probablement du latin « foras », signifiant « qui est hors », en dehors de la ville. La tradition des froustets, qui était l'affaire des enfants, se pratiquait dans tous les hameaux autour de Jausiers (Jausiers, Les Magnans, Lans, L'Ubac, les Davis, Les Sanières, Briançon, Saint Flavy, les Davis, Faucon, la Maure...).

Elle est maintenue dans quatre hameaux (Briançon, Lans, Les Magnans, Saint Flavy).

Aux Etats-Unis, la tradition des feux de la veille de Noël existe uniquement en Louisiane. Elle consiste à allumer des feux de joie sur les digues bordant le Mississippi. Ces feux se nomment « bonfires on the levee » signifiant : feux de joie sur la digue. Comme à Jausiers, ce sont de grands bûchers, que des habitants du quartier ont construit les jours auparavant. Ils sont dressés tous les 35 m au sommet des deux digues bordant le troisième plus grand fleuve du monde.



Froustet à Lans ©E GAZO

Le soir du 24 décembre les participants se rassemblent sur les digues, et à 19 heures tous les « bonfires » sont allumés pour illuminer les deux rives du Mississippi. On raconte aux enfants que les « bonfires » servent à illuminer la route du Père Noël afin de trouver leur maison. Dans ce coin de Louisiane au climat subtropical, le Père Noël se déplacerait sur le fleuve dans une embarcation tirée par huit alligators.

Ces dernières décennies, les feux de Noël de Louisiane sont devenus très populaires et attirent des milliers de visiteurs du monde entier. On a compté dernièrement plus de 150 « bonfires » s'alignant sur plusieurs kilomètres. La plus grande concentration de ces bûchers se trouve dans la paroisse St James, mais il s'en fait de façon plus dispersée également dans la paroisse voisine de St. John the Baptist. L'origine de cette tradition est inconnue. Mais on pense qu'elle est arrivée d'Europe au 19^{ème} siècle.

Il est remarquable que sur les 64 paroisses qui composent la Louisiane, cette tradition n'existe qu'entre Bâton Rouge et la Nouvelle Orléans, dans les Paroisses St James et St John the Baptist, où au 19^{ème} siècle ont émigré la plupart des jeunes gens des hameaux de Jausiers partis aux Etats-Unis. Il est donc très probable que les jeunes Jausierencs, qui pratiquaient cette cérémonie chez eux, aient contribué à apporter cette tradition sur le sol américain.



Bonfires sur la digue du Mississippi dans la Paroisse Saint-James où ont émigré nombre de Jausiéreencs.

Entre 1820 et 1930, en même temps que l'émigration au Mexique, c'est presque une centaine de « Barcelonnettes » qui a émigré entre Bâton Rouge et La Nouvelle Orléans. Ces émigrants sont majoritairement partis de Jausiers (59 individus), où se pratique la tradition des feux de Noël. Et pour la plupart, ils se sont installés le long du Mississippi dans les paroisses St. James (24 individus) et St. John the Baptist (40 individus) où se pratiquent maintenant les « bonfires » de la veille de Noël.

L'histoire des « bonfires on the levee », a fait l'objet d'une étude par Emily Chenet Guidry, membre de la société GACHGS (German-Acadian Coast Historical and Genealogical Society) avec laquelle le Musée de la Vallée garde des relations privilégiées. Elle était l'épouse de Léon Guidry petit-fils de Léon Graugnard, un migrant natif du Villars de Faucon qui devint au début du 20^{ème} siècle un des planteurs les plus riches du sud-ouest de la Louisiane. Emily avait recueilli quelques témoignages sur cette tradition en Louisiane précisant qu'au début du 20^{ème} siècle les plus grands « bonfires » étaient construits par les propriétaires de plantations et les marchands de la Paroisse St James avec les caisses de livraison usagées.

Les jausiéreencs établis dans la paroisse St James et St John The Baptist étaient justement des marchands qui firent fortune à la fin du 19^{ème} siècle et achetèrent de grandes plantations. Voici quelques exemples de marchands Jausiéreencs de la paroisse St James, où sont apparus les premiers « bonfires » de Louisiane, qui auraient pu exporter cette tradition de Jausiers.

Casimir Jaubert, natif des Sanières, gère à partir de 1854, un magasin dans la paroisse St James, le « City cash prices ».

Les cousins Jean-Baptiste Caire et Jacques Aubert du hameau de L'Ubac, ouvrent en 1866 un magasin dans la paroisse St James. Jacques Aubert, s'associe ensuite à Jean Teissier, également de L'Ubac, pour créer l'enseigne le « St. James Emporium » (grand magasin de St. Jacques). Jean-Baptiste Caire fera fortune et son fils Etienne J. Caire sera choisi comme candidat au poste de gouverneur de l'État de Louisiane. Jean Teissier achètera en 1886 la grande plantation Bourbon qui comprenait 35 maisons ouvrières, une maison de plantation et une sucrerie.

Jean-Baptiste Tiran, du hameau des Sanières, avait fondé un magasin dans la paroisse Saint James. Ses neveux Marius et Edouard Tiran, venus également des Sanières, dirigent en 1892 un magasin à Convent, dans la paroisse St James.

C'est aussi dans la paroisse St James, à Convent, que Jean-Antoine Ricaud de la Chalanette, s'installe, se marie en 1879, et se lance dans la culture du tabac. Retourné à Jausiers en 1884 avec trois enfants nés dans la paroisse St James, il deviendra professeur d'anglais au collège de Barcelonnette et publiera en 1889 une « Étude commerciale, industrielle, économique, constitutionnelle, etc. de la Grande République Américaine ». Il y décrit la plantation de coton de Jean-Baptiste Rougon, son ami en Louisiane natif du hameau de Lans.

Firmin Reynaud, natif de L'Uzac de Jausiers, était décrit dans les journaux comme l'homme qui établit un marché mondial pour le tabac de Louisiane. Il débute comme vendeur dans un magasin de ses compatriotes, puis il crée son propre magasin de marchandise générale près de Lutcher, où se font les « bonfires », le « Red Hot Store ». Sa réussite commerciale lui permettra d'acheter les grandes plantations de Terre Haute, de Lillie, et de Longview. En 1904 il fonde la Banque Saint James à Lutcher, dont il devint directeur exécutif. Firmin Reynaud créa aussi la compagnie « St James Perique Tobacco » qui s'occupait de la culture et du conditionnement du tabac Perique de Louisiane. Son petit fils, Sidney Reynaud lui succèdera à la présidence de la Banque Saint James, jusqu'en 1970.

Fortuné Graugnard, natif de Faucon de Barcelonnette, ira également fonder un magasin dans la paroisse St. Jacques dans les années 1880. Il est aussi le co-fondateur de la « South Louisiana Sugar Cooperative ». En 2006 nous avons visité la sucrerie de la paroisse St James avec son petit-fils Brian Graugnard, qui se présentait comme la troisième génération de Graugnard à la tête de cette entreprise.

Des biographies de certains de ces Jausiérencs ont été publiées aux Etats-Unis, comme celle d'Édouard Tiran, publiée en 1892 dans : "Biographical and Historical Memoires of Louisiana". Celles d'Henri Rayne, Firmin Reynaud et Léon Graugnard sont dans le livre « Louisiana » d'Alcée Fortier édité en 1914. Citons encore les émigrants des familles Desdier, Blanc, Borel, Gastinel, Graugnard, Garcin, Brès, Jaubert, Proal, Gariel et Donadiou qui se sont installés dans la paroisse St James.

Ces « Barcelonnettes » comme ils se nommaient parfois (alors que la plupart était de Jausiers), bien que peu nombreux, ont marqué cette région de Louisiane. Les 64 Barcelonnettes des paroisses St James et St John the Baptist, se sont mariés en Louisiane, se sont alliés avec la plupart des vieilles familles cajun et ont eu de nombreux descendants sur cette portion du fleuve Mississippi où l'on allume des « bonfires ». Des commerçants originaires de Jausiers pourraient donc faire partie des premiers habitants de St James à avoir réalisé des « bonfires » en brûlant, la veille de Noël, leurs vieilles caisses de livraisons.



Allumage des « bonfires » dans la paroisse Saint-James

Chaque année, au même moment où les « froustets » sont allumés dans les hameaux de Jausiers, des bûchers sont allumés sur les rives du Mississippi, en Louisiane. Au moment où par exemple les descendants en Louisiane de Henri et Etienne Rayne peuvent admirer les « bonfires on the levee », c'est leur cousin Philippe Rayne qui allume le froustet des Sanières.



Localisation des « bonfires » sur les digues du Mississippi entre Bâton Rouge et la Nouvelle Orléans

Alors souhaitons que ces réveillons venus de la nuit des temps continuent à illuminer ensemble les deux côtés de l'atlantique comme un symbole des origines communes et des liens culturels entre leurs habitants.